



Luxembourg, le **28 JUIL. 2016**

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2183 du 29 juin 2016 de Monsieur le député André Bauler, concernant la sécurisation de la bifurcation au lieu-dit « Flébour », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**

**Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire n°2183 du 29 juin 2016 de Monsieur le Député André Bauler**

Par leur question parlementaire l'honorable Député souhaite avoir des informations supplémentaires concernant les diverses mesures de sécurisation projetées sur la route N7 entre Friedhof et Hosingen.

En ce qui concerne la sécurisation de la bifurcation au lieu-dit « Flébour » près de Michelau, des études supplémentaires se sont encore avérées nécessaires. Dès que ces études seront achevées, le projet définitif pour la sécurisation de la bifurcation en question pourra démarrer.

Les mesures de sécurité à prendre aux lieux-dits « Closdelt » et « Koeppenhaff » se trouvent également encore dans le stade de l'étude.

Le projet en question figure sur la liste des nouveaux projets à soumettre à l'approbation de la Chambre des Députés permettant l'imputation des dépenses pour frais d'études à charge des fonds d'investissement, liste qui vient d'être soumise à la Chambre des Députés.